

# L'affaire LEA FRANCIS #5502



Patrice De Bruyne

## **La LéaFrancis #5502 dans un panier de crabes ! L'affaire du vol de la Léa Francis Ace Of Spades 5502...**

Si vous êtes démarché pour exposer votre automobile de rêve, la magnifique bête que vous bichonnez aussi méthodiquement que vous vous branlez le dard..., refusez..., résistez à l'appel des succubes..., ne tombez pas dans le piège que vous tendent les putes qui font de la retape pour vous attirer dans le panier de crabes qu'est le monde de l'automobile « de collection », une nasse glauque et puante...

Si c'est vous qui avez l'idée (stupide) d'exposer votre bestiole dans un show ou de la mettre en vente dans une « maison sérieuse », enfermez-vous dans un placard, avalez la clé ou alors entrez en religion pour prendre du recul (c'est gratuit)...



Il y a des escrocs partout... et parfois même ils viennent jusque dans votre intimité pour sonder vos fondements en récitant des prières : « Crois en moi, crois en la société que je représente, signe là, même d'une croix »..., la messe est dite..., ite missa est..., les croix sont en feu dans la nuit (noire)...

Il y a là une sorte d'harmonie et de plénitude dans la crapulerie, presque une poésie.

Dans la suite ci-après (à rebondissement), il y aura peu de dialogues et peu de mots, sinon la parole « de Dieu », rabâchée, prodiguée sans cesse, qui viendra contrarier imperceptiblement votre ordre établi, entraînant une gêne... et des craintes aussi sur la foi en l'homme..., des doutes sur le maintien moral à tenir..., un questionnement sur le déroulement et le quotidien de votre existence..., simples et délicats atermoiements autour de votre vie en train de se déconstruire, dans une (nouvelle) appréhension du monde tout autour...

J'en écris en toute connaissance de cause, parce que c'est du vécu...

Les compagnies de ventes aux enchères, par exemple, sont souvent des sociétés rodées aux pires arnaques « polies » et avec « style »...

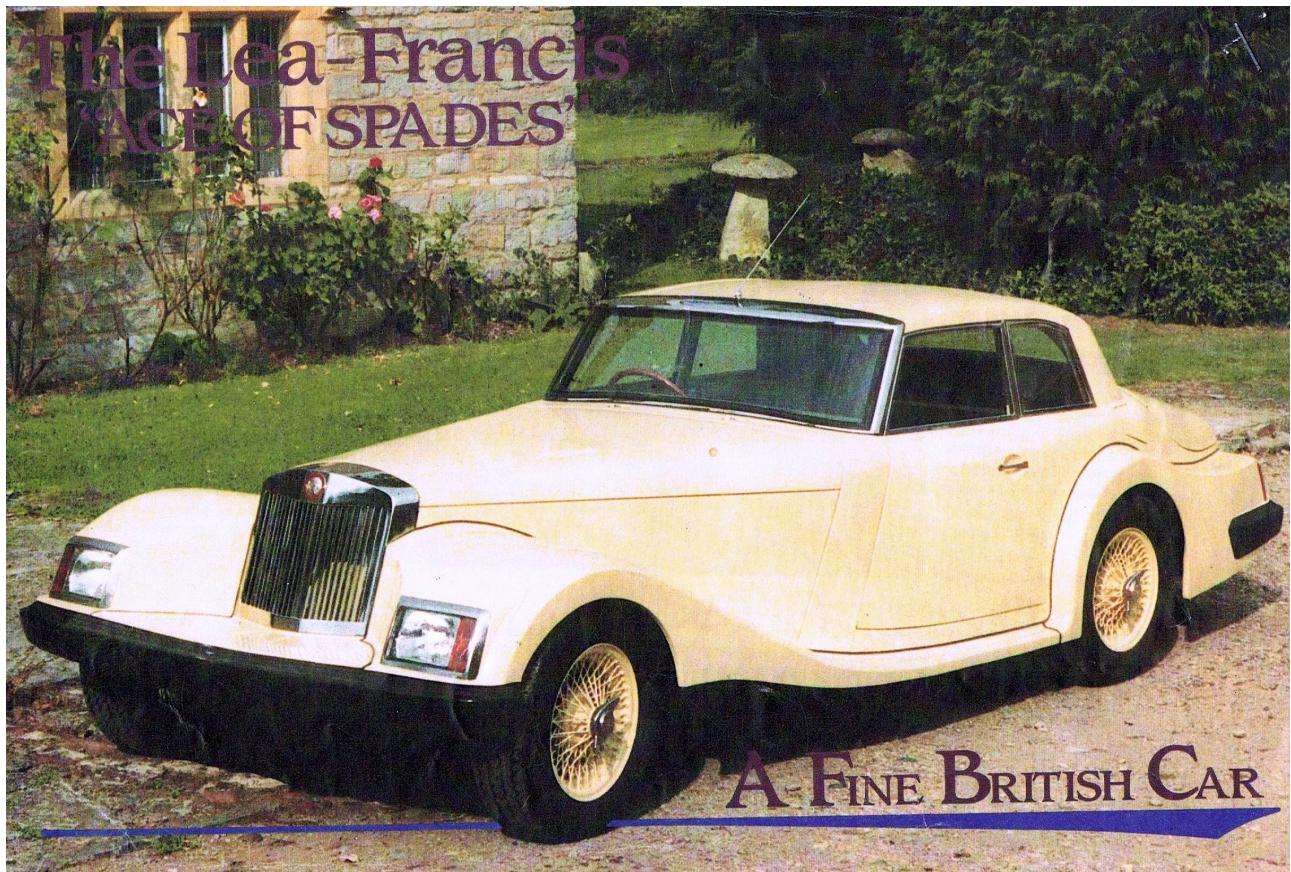
Je vise d'abord et surtout les Compagnies anglaises..., si un « malheureux » accident

préjudiciable est causé à l'une de vos voitures lors de son transport vers la vente, sous la responsabilité d'une des dites sociétés anglaises d'Auction (vécu), celle-ci, ne vous remboursera que du vent au rabais (vécu)... et vous pénalisera en sus, du même montant que le Fee, 20%..., parce que votre voiture est devenue impropre à la vente ou elle est inscrite (vécu)... et si un de ces Auctionniers décide de vendre une autre de vos voitures (même avec un contrat de vente avec prix de réserve), au quart du prix convenu, APRES la vente (vécu)..., pour tenter de récupérer un peu d'argent, vous devrez procéder en Angleterre auprès d'avocats particulièrement chers qui vous demanderont des provisions hallucinantes et ne feront rien d'autre (vécu)... et si en finale de plusieurs années ruineuses (j'ai heureusement une assurance défense en justice, faites de même avant tout), vous arrivez miraculeusement devant une Cour de justice, (à la limite de la prescription), on vous dira d'un ton hautain qu'en fait, la société que vous visez n'est pas la bonne, n'existe plus, n'a été créée légalement que pour une vente en Allemagne (vécu) et que vous pouvez aller vous faire enc... chez les Grecs (vécu)...

Aux USA, bonne chance chez les Cow-boys sans foi ni loi, c'est pire qu'en Angleterre, souvent les voitures achetées n'arrivent jamais, ou alors ce sont des autres en état « poubelle » (vécu)... et les voitures vendues disparaissent, avec le montant de leur vente, bon courage pour retrouver qui que ce soit (vécu)...

En France, pour les ventes aux enchères, c'est sur les détails et frais en sus du non respect des dates de paiement que vous allez risquer la crise cardiaque (vécu)..., et pour les shows, les places sont hors de prix, j'ai connu des exposants qui devaient céder une voiture exposée pour payer les 4 emplacements !

En Belgique c'est plus subtil, les ventes aux enchères sont aléatoires et dans certains shows si votre belle est volée, on risque de vous attaquer au pénal pour « excès de valeur » (vécu)...



Je vais vous raconter :

C'est un grand jour (jeudi 23 avril 2015), je me suis levé à l'aube (6ième heure) pour, après être revenu en Belgique et y loger..., me taper plus de deux heures et quelques d'embouteillages..., puis, bien à l'heure de la séance (9ième heure), je dois attendre mon tour, trois heures sur un banc dans un couloir sombre, glauque et glacial avant d'enfin entrer dans une salle d'un autre âge (d'une autre époque), ou une nette différenciation est établie par une surélévation pour les Magistrats et le sol pour la plèbe et les plaideurs...

Avant, il y avait un crucifix gigantesque derrière l'estrade magistral, maintenant restent les clous et une forme de croix démontrant qu'aucun budget n'existe pour la rénovation de la justice...

Je ne suis pas là pour entendre le responsable du vol s'excuser de ne pas avoir surveillé (gardienné) la voiture que je lui avais confiée en confiance à sa demande, ni pour me voir indemniser de mon dommage..., mais parce que le responsable du vol a déposé plainte contre moi parce que la voiture aurait une valeur bien moindre que celle qui avait été définie AVANT le vol...

## The Lea-Francis "ACE OF SPADES"

The philosophy behind the design and production of the new Lea-Francis is exactly that of the founders of the original business in 1895.

Richard Lea and Graham Francis were determined to build cycles, motor cycles and cars to the highest possible standards of quality with regard to materials, workmanship and integrity of design.

Lea-Francis products were always attractive in appearance and possessed a high degree of individuality.

The new car continues the tradition and will provide ageless pleasure and satisfaction to owners who will enjoy, in addition, the exclusivity which limited production will provide - indeed it is unlikely that any two cars will be identical.

The care and attention with which each car is built results in the provision of something more than a means of transport from A to B. Indeed it would appear sacrilege to subject a Lea-Francis to the rough and tumble of everyday use, rather it is to be savoured for pleasure motoring and special occasions. It is more than a motor car, it is a jewel and an ambassador for British craftsmanship.

The Lea-Francis "Ace of Spades" is a two-seater sports saloon constructed from aluminium extruded sections and castings with hand beaten panels in 16 gauge aluminium.

Interior trimmed in Connolly hide, Wilton carpet and West of England cloth headlining. Fully adjustable seats, electrically operated windows, fixed rear quarter lights, and large trimmed rear parcel shelf. Fully trimmed boot with vertically mounted spare wheel, all trimmed in matching Wilton carpet. Veneered dashboard and door cappings, laminated glass all round, with concealed sun visors and flush fitting door handles. With a choice of colour to customers order.



## SPECIFICATION

Box section chassis 5" x 2" side members, bolt on front cross member 4" x 2" channel section cruciform

Aluminium coachwork throughout

Wheel Base 109" Track Front: 52½"

Rear 53½"

Torsion Bar I.F.S.

Leaf Spring Suspension

Conventional Hypoid Rear Axle 3.6 to 1

Jaguar 3½ Litre 2 OHC. 6 Cylinder Engine,

5 speed gearbox

Front Brakes by Disc - diameter: 11"

Rear Brakes by Drum - diameter: 9"

Vacuum Servo Operation

Lever Type Central Handbrake

Rack and Pinion Steering

Single Hardy-Spicer Propshaft

Radiator - Marston Ultra Fine Film

Twin Exhaust System with Double

Silencers

Rudge 15" Wire Wheels with 205 x 15

Dunlop tyres

Petrol Tank capacity: 20 gallons

Stainless Steel Radiator Shell and Slats, and the majority of small fittings are also stainless

Sundym Glass in Windscreen

Smith Heater/de-mister installation

Pioneer Stereo Radio/Cassette Player

Connolly Hide

Wilton Carpet

Satinwood Veneers

## Lea-Francis Cars Ltd.

Hardwick House, Castle Road, Studley, Warwickshire  
B80 7AF. Tel: Studley (052785) 2377.

A.B. Price Limited

Specialists in the maintenance and repair of high grade cars for over 40 years. Comprehensive coachbuilding facilities available, notably specialists in the repair of aluminium panels, wood frames, trim, paintwork.

Separate division for complete rebuilds of classic and vintage cars. © Copyright Lea-Francis Cars Ltd.



Lea-Francis cars are subject to a continuous development programme and specifications may change from those detailed in this leaflet.

C'est vers la dixième minute que j'ai décroché..., soudain... et que je me suis mis à rire, limite, parce que l'avocate (manipulatrice, perverse et sans scrupule), a quasiment plaidé que son client (responsable et juridiquement co-auteur du vol de ma voiture, une Léa Francis Ace of Spades de 1988, châssis 5502), avait eu une vie de merde (à cause de moi)..., tellement chiqué, que ça en est devenu tordant..., sa plaidoirie (remarquable selon le procureur qui n'arrêtait pas de lui faire des clin-d'œil et réciproquement) accumulant les poisses existentielles de ce brave Anversois, honnête et attentionné..., dans une plaidoirie « à charge » (héroïque contre moi) d'un acharnement frisant le ridicule...

Et..., c'est parti (en couilles) !

Ce bonhomme, propriétaire du show ou il était civilement responsable du véhicule qu'il m'avait demandé de lui confier selon convention contractuelle et valeur en gré-à-gré de 200.000 euros..., est présenté comme un chic type, un pauvre hère laborieux qui s'échine à la tâche dans un bastringue (qui sinon fermerait), au fin fond d'une Belgitude Flandrienne ravagée par la précarité...., pour peu, son avocate le caricaturerait comme grabataire et mourant..., une victime... elle n'arrête pas de lui dire que « ça va aller », « qu'on va m'avoir bien profond »... et, dévot, il lui fait plein de bisous sur le front (avec traumatismes à la clé) en remerciement...

En réalité, alors que cette garce plaide faussement (mensongèrement) que je serais un client lambda (ordinaire) qui est venu dans le show de son client de sa (ma) propre initiative en exigeant très très très « curieusement » (sic !) que la Léa Francis (5 exemplaires fabriqués à-la-main en aluminium) soit assurée très très très très au delà de sa valeur (de la valeur de l'avocate, je précise)..., en réalité donc, c'est lui qui m'a demandé de lui confier pour attirer un maximum de monde (payant) venant voir dans son show une voiture rare et très très très chère, qu'il présente en publicités et communiqués de presse, comme l'attraction de son show..., pour que je succombe, il m'a d'ailleurs envoyé ses remerciements anticipatifs enfiévrés... et la « preuve » d'une assurance tous risques sur une valeur agrée de 200.000 euros...



Il l'a annoncée partout comme la huitième merveille du monde pour attirer du public (payant)... et puis voilà qu'une demi-heure avant la fin du show, alors qu'il vient d'ouvrir les portes sans raison crédible... qu'il se tape (qu'il subit) le vol « à l'insu de son plein gré » de cette Léa Francis dans son « propre » show...

En réalité (je l'écris une seconde fois pour que ce soit clair) : il l'a laissée partir une demi-heure avant la fermeture officielle après m'avoir fait téléphoner pour être bien certain que je n'étais pas sur place... et, à mon arrivée, une heure plus tard, il balayait le verre brisé de la vitre de ma voiture... et a interdit aux flics de constater la chose parce que ça ferait mauvais genre...

C'est aussi pire que s'il avait tué une doche et son gnard et qu'il avait le balais ensanglanté en mains (à son insu)...., le genre que c'est direct la prison où il se ferait tabasser..., apprendrait que son meilleur ami l'a berné (ce serait lui ou une personne avec laquelle il parlait qui s'est taillé avec la belle)...., que sa femme le quitte (parce qu'il s'est fourré dans un pétrin qui risque de lui coûter sa maison à crédit)... et doit supporter en plus sa tronche de déprimé (le vendeur de « son » show ne veut pas lui racheter, la scène a même été enregistrée en vidéo) que lui renvoie le miroir ébréché de la douche ou il n'ose pas ramasser les savons (là c'est plus la larmichette, c'est la lame de fond).



Pour celles et ceux qui ont déjà fréquenté un réseau social, il y a de fortes chances que vous ayez croisé dans vos contacts ou ceux de vos amis ce parasite du web qu'est le philosophe de la vie/amateur de « développement personnel »...., en général, celui-ci a une passion secrète pour les images, et, depuis que plus personne n'ouvre ses mails contenant des Powerpoints avec couleurs flashy expliquant que dans la vie, il ne faut pas avoir peur d'essayer (c'est profond, surtout avec un gif animé de chaton devant un soleil couchant, vraiment), il utilise Facebook pour imposer à tous ses contacts sa philosophie

de vie : citations de vieux philosophes, discours courageux sur les hypocrites qui sont rien que des méchants avec image christique et une phrase toute faite..., rien n'est épargné à quiconque visite leur page et n'en repart qu'avec l'étrange sensation qu'une licorne arc-en-ciel a tenté dans les éborgner..., c'est donc avec 1/10e de moins à chaque œil que l'internaute raisonnable ferme son navigateur avant d'aller pleurer en boule dans un coin de se chambre pour oublier ce tsunami de vomis pailletés.

Et bien, le Procureur de cette séance sadomasochiste, c'est à peu près ça..., il a imaginé un brouet indigeste sur base d'une instruction qui n'a jamais été faite (sauf faire traduire diverses pièces en Français) et il a brodé aux initiatives de l'avocate (qui est très forte dans ce registre), pour réaliser son réquisitoire... et rien ne va s'améliorer, évidemment, d'autant que juste avant ce gloubi-boulga pour adultes retombant en enfance, c'est le Procureur qui en a annoncé la recette !

L'irresponsable-responsable du vol et organisateur du show, lui..., prostré, les yeux baissés, derrière l'avocate..., encaisse (c'est un putain de double-sens), mais il reste digne..., c'est beau..., c'est fort..., c'est pénible.



Du coup, c'est pas possible qu'il indemnise pour ses manquements, qu'il rembourse ses dettes avec ses revenus misérables, il a le cœur sur la main et il veut même pas que ça se sache, genre il a tant d'humilité, ce mec, qu'elle lui suinte des fesses..., donc il lui faut (encore) gagner un max de temps (on en est à 6 ans et on n'en est toujours pas au stade de l'indemnisation)...., il prétend donc que la voiture ne vaut rien !

À ce niveau ras des pâquerettes, si t'as pas envie de verser ta larmichette, toi qui me lit, c'est que t'es vraiment un dégénéré..., même que le Procureur en rajouterait bien une couche après un Nième clin-d'œil entendu à l'avocate qui lui renvoie !

On pourrait lui dire (au Procureur), pour autant qu'existerait un dialogue (gag !)..., qu'il f... le souk comme un « ado-tudiant » en première année de Droit qui se mélange les pinceaux pour faire plaisir à une belle garce qui lui fait les yeux doux et des mimiques lubriques..., que je n'avais pas à signer de contrat d'assurance... et que d'ailleurs n'ayant

jamais signé le contrat établi APRES le vol..., les conditions générales ne me sont pas opposables..., que par contre le client de l'avocate est civilement responsable du bien qu'il m'a demandé de lui confier sur une valeur en gré-à-gré de 200.000 Euros... et que si ce zouave d'organisateur de show brandit ce contrat d'assurance unilatéral qui stipule qu'il faudra démontrer que le bien assuré vaut 200.000 Euros..., je n'en ai rien à faire..., c'est lui seul qui s'est mis dans la merde en ne « gardiennant » pas la voiture sous sa responsabilité et en avalisant ensuite un contrat d'assurance stipulant qu'en cas de sinistre (sinistre affaire en fait), il devra démontrer la valeur d'indemnisation vis-à-vis de l'assurance...

Il y a pire, l'avocate est de la pire espèce, car c'est ELLE qui a déposé la plainte au nom de son client, et elle savait que le contrat d'assurance était faux car établi APRES le vol..., sa responsabilité est totale et elle devrait en répondre devant le Conseil de l'Ordre et de son Bâtonnier...

En sus de cet ABC de Droit, on pourrait aussi lui dire, au Procureur, qu'une voiture similaire, mais à l'état d'épave (l'Aston Martin est ci-dessous en photos, pour l'article en référence original, cliquez dans l'album ET sur le lien indiqué ci-après), vaut 300.000 euros...

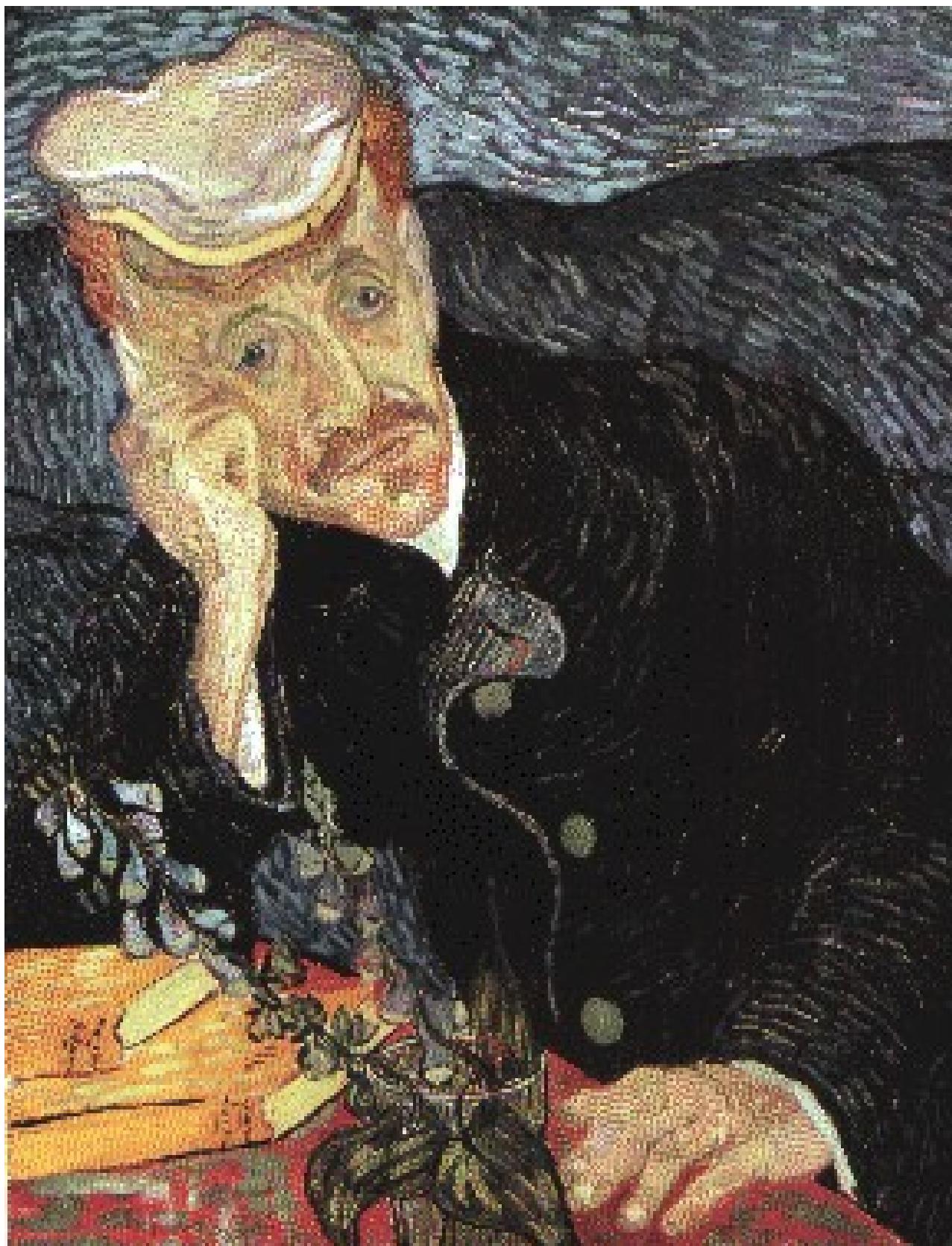
On pourrait lui dire tout ça et plus encore, au Procureur, qu'il n'entendrait rien,... qu'il y verrait (pour l'Aston Martin de 300.000 euros), une escroquerie sûrement réalisée par un magnétiseur d'experts (sic !), l'indemnisation ne pouvant être supérieure à ce que définirait/déciderait l'avocate : soit 1 kilo de clous rouillés..., avec poursuite pénale contre l'infortuné qui ose placer cette « abomination » dans un show-vente aux enchères !

[http://www.vroom.be/fr/dossier-auto/aston-martin-db-4-epave-300000-euros?utm\\_source=vroom&utm\\_medium=content&utm\\_campaign=generalnewsletter&utm\\_content=fr&utm\\_term=news1](http://www.vroom.be/fr/dossier-auto/aston-martin-db-4-epave-300000-euros?utm_source=vroom&utm_medium=content&utm_campaign=generalnewsletter&utm_content=fr&utm_term=news1)



La réalité du monde des voitures anciennes...

« Au début des années '80, vous auriez peut-être pu repartir avec cette épave contre quelques caisses de Champagne..., aujourd'hui, une folie spéculative s'est emparée des plus beaux ancêtres et cette Aston vaut 300.000 Euros à l'état d'épave »...! (dixit catalogue vente Bonhams mai 2015)



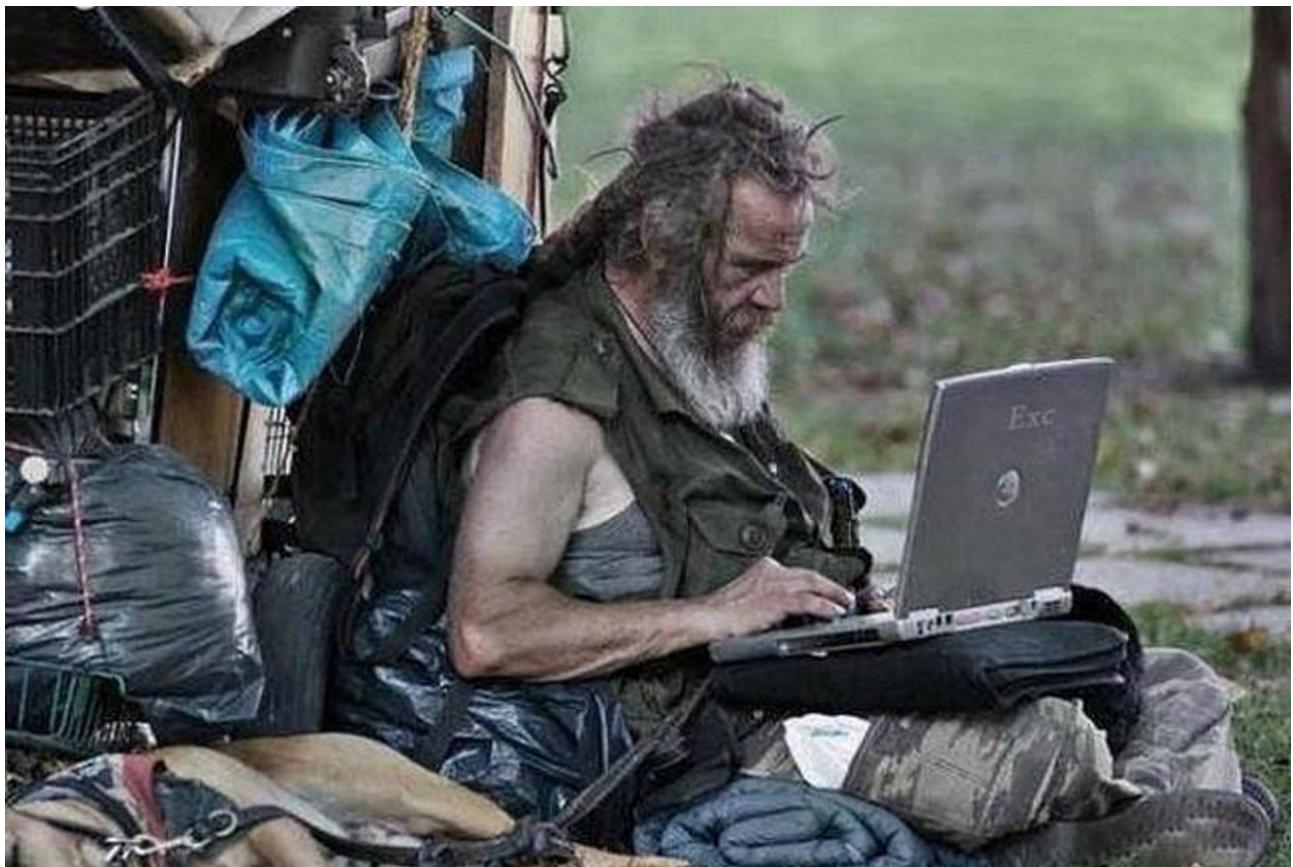
Pour lui (le Procureur), c'est clair que si ce pauvre hère avait exposé le tableau « Portrait du Dr. Gachet » de Vincent Van Gogh (qui lui avait été payé contre 350 grammes de steak de son vivant)... et que cette « peinturluration qu'on aime ou qu'on n'aime pas » (dixit l'avocate), avait été volée en cause de sa non-surveillance, il qualifierait les 148,6 Millions de \$ (payés le 15 mai 1990 chez Christie's à New York), d'escroquerie surement réalisée par un magnétiseur d'experts (sic-bis !), l'indemnisation ne pouvant être supérieure à 350

grammes de steak..., sous réserve que l'avocate de ce pauvre chou ne brandisse un émail de Van Gogh « par procuration » (PP) s'élevant avec véhémence contre la valeur « ridicule » de 148 et quelques millions de \$ !

Il s'en est rendu compte à un moment, le barbu, que ça faisait un peu « too much » tout ça (son réquisitoire)..., que ça en devenait même plus crédible, que tout ce pathos à la louche plombait le propos et l'ambiance !

Tant de misère, tant de désarroi, tant de malheur, tant de fatum..., on finit par ne plus y croire.

Le monde de l'automobile de collection, coté gouffre profond et désœuvré, en devient un cliché, une blague, un cahier des charges à remplir, un réquisitoire à débiter en tranches épaisses...



Le propriétaire prolétaire du show d'autos, miné par la crise économique en est réduit à une version façon Zola où, pour imiter le péquenot, ce responsable irresponsable ment en serrant les dents, en crispant sa mâchoire, en plissant les yeux et en portant le cheveu gras... et, comme l'avocate fait le même voyage au bout de l'enfer que lui et que le Procureur qui va chasser le prévenu comme les mecs de Voyage au bout de l'enfer chassent les cons..., tout le monde s'engouffre dans la comparaison avec Voyage au bout de l'enfer (je cite Zola aussi... Z-o-l-a !) sans même remarquer la différence (de taille) entre leur version lourdingue et le classique de Cimino...., tout ce Barnum débile résonnant avec âcreté dans un monde qui s'entre-tue souvent, décimé par ses propres armes et incapable d'affronter les évidences d'un éminent fléau social.

Et de son côté, l'avocate du héros irresponsable, ne lui rend certainement pas service en enfonçant toujours plus loin le clou dans une adversité qui finit par s'auto-caricaturer !

En Belgitude ou se déroule cette orgie de méli-mélo judiciaire, la Justice est compartimentée entre les adeptes (et membres) de l'Opus Deï et les Francs-Maçons...

Je vous en cause parce que ça explique pourquoi le procureur est « incapable » de voir que le contrat d'assurance sur lequel s'articule la plainte, est un FAUX établi APRES le vol..., c'est à cause de mon bouquin « Les Protocoles de Sion »..., les Juifs n'ont pas supportés que je décoche diverses vérités et ont déposé plainte (pareil qu'ici, une plainte ça sert à emmerder l'autre) et après DES ANNEES d'emmerdes, finalement une Juge a lu le bouquin et a décrété qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre...

C'est la bataille au Palais entre l'Opus Deï et les Francs-Maçons... et le procureur n'est pas dans le bord de la juge et il a la rancœur tenace... et PAF, me revoilou avec le vol de ma LéaFrancis et du coup, Dieu le rend aveugle et il ne voit pas que la plainte est bidon... Ordo ab chaos est un terme latin qui veut dire : l'ordre à partir du désordre, c'est aussi les trois mots qui se trouvent sur la bague des francs-maçons, la Franc-maçonnerie internationale, celle du trente-troisième degré.



Le peuple est accroché à ses habitudes, ses traditions, ses mœurs, ses croyances, ses prophètes, ses idoles et ses tabous, bref à tout ce qui fait de lui quelqu'un de particulier, d'identifiable et donc difficile à unir sous un ordre unique...., les peuples ont leurs nations, leurs régions, leurs règles, leurs systèmes politiques, leur alimentation, leurs légendes et leur mémoire, indissociable de leur identité...., Il FAUT qu'un jour ils s'unissent, pour faire cesser les guerres et les querelles et pour qu'enfin, au delà des races et des cultures, l'espèce humaine ne fasse plus qu'un, et consomme.

Alors, dans leur immense bonté, et par l'intérêt qu'ils portent à l'union si bénéfique des peuples, les grands pontes de la pensée juste et bienfaisante pour tous (en fait les « mondialistes »), ont décidé d'appliquer la formule magique « ordo ab chaos », c'est-à-dire en français « l'ordre à partir du chaos », vieille devise franc-maçonne, lui ajoutant la célèbre formule de Machiavel : « La fin justifie les moyens ».

Ainsi, ils se sont dit : « Créons un chaos tel que le peuple moutonnier, paniqué et ayant perdu tout repère, ne pourra plus que se soumettre volontairement et même, à nous élire »...., cette idée est d'ailleurs enseignée dans les universités en Sciences Politiques et en Criminologie, comme le moyen de faire exiger par le peuple l'instauration d'une dictature : les autorités créant des troubles sociaux, le peuple en vient obligatoirement à supplier ces mêmes autorités de se comporter en dictature, afin qu'enfin l'ordre soit rétabli... et à n'importe quel prix puisque la situation ne peut plus durer..., après chaque crise qu'ils créent eux-mêmes, ils obtiennent plus de pouvoir en réduisant encore plus de la liberté des gens.

Leur méthode ressemble à celle du serpent python, chaque fois que la victime expire, le python opprime sa poitrine un peu plus, donc la prochaine fois qu'elle inhale elle ne peut pas étendre sa poitrine comme auparavant, donc elle prend moins d'air à chaque fois... On ne peut que constater des similitudes étonnantes avec l'affaire dont je cause !

« Allez les petits loups », comme le dit si bien mon proctologue Jérémy Deudoigt à ceux qui ont reporté leurs révisions à Plutarque... « mettre le nez dans les annales de ch'val ne peut que déboucher les narines »...., c'est aussi un sujet important de cette affaire Léa Francis : « Le détenteur d'une œuvre d'art (ici en l'occurrence on cause d'automobiles) est-il maître de sa valeur ? »...., un sujet que je connais bien avec mes 40 ans de journalisme...., alors, prenons dès poltron le minaret, le sujet par les couettes... et c'est bien plus bandant si tu visualises..., toi qui me lis (encore)..., bref, sans pépin, définissons, ce qu'est une automobile « de collection »...., avant d'exposer la thèse, l'antithèse, la synthèse, quelques foutaises et une bonne plâtrée de spaghetti bolognaise, parce qu'il faut bien croûter après.

Je ne voudrais pas me vanter, mais je dois être le seul journaliste qui en publie des articles (vécus), qui, si le Procureur avait la bonne idée de venir les lire, pourrait réviser et s'informer en toute quiétude.

Sans tomber dans la maïeutique de Socrate, dont la mère était sage-femme, il convient de se demander si l'art c'est « L'art de faire accoucher les esprits », ou poser les bonnes questions pour te faire dire que tu savais que tu ne savais pas ce qu'est un maïeuticien.

L'Art étant en soi, un concept difficilement palpable (contrairement à l'avocate)...., il est donc difficile de définir ses contours avec précision.

Un artiste est un gonze qui pratique un des beaux-arts que miss Univers nous envie, un gazier créé, in-fine méritas : une œuvre (que l'avocate appelle une croûte). Si on va par-là (et pourquoi n'irions-nous pas par-là ?), le terme « artiste » peut aussi avoir une connotation minorative...., en effet, je connais des branleurs qu'on traite d'artiste et qui, en guise de duc, ont juste accouché d'un étron, mais avec un foulard de soie autour

du cou et une veste en peau de zgeg sur le râble..., il est donc important de savoir si on est un artiste parce qu'on produit de l'art, ou si l'art est le seul fruit de l'artiste... et, en corolaire, si le charcutier qui produit du lard, même très bon, est un artiste ?

Le pompon étant décroché par Marcel Duchamp, un artiste créatif pissoir, mondialement connu pour sa pissotière surnommée à tort « La Fontaine » (par pudeur envers l'usage de la « chose », posée sur un morcif de BA13... et qui vaut l'équivalent du Palais de Justice (quelques millions) !

Un certain Pierre Pinoncelli, peintre et artiste comportemental français, qui se fera connaître par des happenings spectaculaires et provocants auxquels il va se consacrer exclusivement..., le 4 janvier 2006, va attaquer au marteau l'urinoir de Duchamp figurant dans l'exposition Dada au centre Georges-Pompidou à Paris, l'ébréchant légèrement..., il sera condamné en première instance à trois mois de prison avec sursis et à 214.000 €uros de dommages-intérêts (un peu plus que la valeur contractualisée de « toute » la Léa Francis) !



Sûrement que si cette pissotière avait été exposée dans le show et volée dans le coffre de la Léa Francis, l'irresponsable-responsable du show..., suivi par le Procureur et l'avocate, rétorqueraient que cette « chose » ne vaut rien... et que toute expertise en ce sens serait une escroquerie..., l'avocate brandissant ensuite le tarif d'un fabriquant de pissotières avec un courriel authentifié par son détective privé comme quoi le prix de plusieurs millions pour une pissotière est ridicule... (on a déjà lu ça quelque part, non ?)...

Le rapport à l'art contemporain est plus complexe que chier dans les bottes des autres, quoique ça peut être de l'art aussi !

Bon, maintenant que la machine à connerie est en route, que l'artiste et l'œuvre sont définis, posons-nous enfin la question existentielle et salvatrice: « Le détenteur d'une œuvre d'art (ici en l'occurrence on cause d'automobiles) est-il maître de sa valeur ? »...

Pour commencer, il est essentiel de savoir ce que veut dire « être maître »..., je ne parle pas de sadomasochisme, de banquier ou d'un haut-personnage (j'ai pas osé écrire « un procureur »... sic !) qui se fait cravacher le fion en tenue latex, par une demi-mondaine qui mesure son degré de liberté à la taille de la laisse parce que son père a été retrouvé ahant dans son vomi à une rave-party transsexuelle post soixante-huitarde..., non je cause de Velasquez, Delacroix, Rembrandt, Renoir, Monet, Vermeer, Van Gogh... et de Ferrari, Lamborghini, Aston Martin et Léa Francis...

Le détenteur d'une œuvre d'art (ici en l'occurrence on cause d'automobiles et très particulièrement de la Léa Francis « Ace Of Spades », châssis 5502 volée à cause de la négligence de l'organisateur du show qui l'y avait fait venir pour en tirer profit)... est maître de sa valeur quand la voiture exposée laisse le public sur le cul, quand le spectateur reste coi, pétrifié, médusé, ébahi, interdit, qu'il en perde ses capacités de réaction...

Tout ça après s'être tapé des embouteillages pour venir au show ou il a payé assez cher son ticket d'entrée pour y admirer la belle qui est exposée ! Sans voix, muet !

Ce marché, même s'il est un panier de crabes, c'est la réalité de ce qu'on vit, de ce qui se fait, de ce qui se fabrique, se vend, s'achète..., trémolos dans l'œil et une calculette à la main, même si le concept est celui du surmoi d'une société pourrie par son fondement post-apocalyptique à des gens fortunés capables de dépenser des millions en criant au génie.



C'était-y pas le but d'exposer la Léa Francis pour faire venir du public en masse, après avoir claironné partout que c'était une rareté rare et rarissime valant 200.000 euros ? Et subitement après le show, elle ne vaudrait plus rien ?...

Et c'est moi, bandes de salauds vérolés par l'appât du gain..., que vous attaquez pour cacher vos turpitudes et vos manques..., des tanches qui se déchaînent comme une armée de trolls sur un forum de philo pour savoir si une Léa Francis ou une Aston Martin, voire la pissotière de Duchamp... valent plus que leur salaire annuel ?... Pourris..., la honte !

L'art est un diable qui démasque nos congénères et nous les montre tels qu'ils sont..., des abrutis abscons, barbares, cruels et insensibles..., c'est que, quand la main « de Dieu » lui revient en pleine gueule, l'Homme, avec un grand H, comme la bombe, devient son propre Dieu.

Je crois sincèrement que les Magistrats devraient être éduqués à l'Art..., au marché de l'Art..., pour que certains nouveaux ne confondent pas la Justice avec leurs vertus personnelles..., afin de comprendre qu'il n'y a aucune Loi qui permette de régenter ce qu'est le marché..., même s'il est constitué de péquenots de base et de pécordes avides de briller...

Il y a là, même, infraction grave aux prescrits européens qui n'admettent absolument pas qu'on puisse régenter les valeurs !

Et ceux-ci sont supranationaux...



Un peu de Droit ?

L'échange d'emails entre l'organisateur du show qui me demande que la Léa Francis y soit exposée pour une valeur établie en gré-à-gré de 200.000 euros sans être basé sur une expertise, est juridiquement (légalement) un contrat qui est un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes, appelées parties au contrat.

Un contrat est aussi appelé convention. et inversement.

Le contrat crée des obligations entre les parties..., une obligation est un lien entre deux personnes, qui permet à l'une d'entre elles d'exiger de l'autre d'exécuter une prestation : faire, ne pas faire, ou donner quelque chose (en l'occurrence exposer une Léa Francis qui sera assurée sans obligation d'expertise, à 200.000 €uros).

Le contrat étant un accord de volontés, il est l'un des modes d'expression et d'action de la personne dans la société.

Le contrat est un instrument fondamental pour l'organisation de la vie sociale, car les parties qui s'engagent dans un contrat sont soumises aux règles qu'elles ont fixées par consentement mutuel.

C'est un principe essentiel énoncé par le Code civil : Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites...

Le Procureur a donc tout faux en liant dans son réquisitoire, la valeur établie en gré-à-gré avec une expertise qui n'a pas été requise dans la convention.

Qui plus est l'expertise a été réalisée APRES la convention d'assurance (la première envoyé AVANT le show) et stipule avoir été faite « en âme et conscience », sans AUCUN des griefs énoncés faussement dans le réquisitoire.

La prétendue « magnétisation » de l'expert s'avérant une invention issue de la manipulation/subornation des témoins et intervenants par un détective privé engagé par le courtier de l'organisateur du show, l'expert étant celui de la compagnie d'assurance ayant été poussé à prétendre avoir été « magnétisé » (par moi) pour ne pas perdre de futures et importantes missions régulières que la compagnie d'assurance lui confie depuis de nombreuses années..., la convention est dès lors saine, et il est d'évidence qu'elle ne peut être remise en cause, que ce soit dans son but, que dans la valeur (le montant) de 200.000 à assurer.

C.Q.F.D.



Vous voulez en savoir plus sur cette affaire avant de continuer plus avant ?

D'abord la voiture : 1988 Léa Francis « Ace of Spades » :

- <http://www.gatsbyonline.com/main.aspx?page=text&id=138&cat=auto>
- <https://vimeo.com/7174499>

Ensuite le show où elle était exposée à la demande de l'organisateur :

- <http://www.gatsbyonline.com/main.aspx?page=text&id=632&cat=auto>
- <https://vimeo.com/7211833>

Et, au centre du débat, le vol (ici caricaturé) :

- <http://www.gatsbyonline.com/ataraxie/378206-378206/>
- <https://vimeo.com/7173855>

Pour finir, quelques articles sur ce milieu :

- <http://www.gatsbyonline.com/main.aspx?page=text&id=1066&cat=auto>
- <http://www.gatsbyonline.com/main.aspx?page=text&id=993&cat=auto>



Vous avez regardé et lu, fort bien..., je continue mon récit :

L'avocate du Sieur, le lendemain du vol, a pris les choses en mains (n'y voyez aucune allusion)..., c'est que, le cœur vaillant, cœur battant et souffle court de son client, empressé, attendait la promesse d'un bouleversement aussi concret qu'une boule de feu dans le ciel..., ou de méduses échouées sur une plage.

Le dit Sieur a reconnu devant les flics qu'il n'avait pas surveillé/gardienné la LéaFrancis, alors qu'il m'avait envoyé la copie en français et en flamand d'un contrat d'assurance contre le vol et tout ce qui est imaginable pour une valeur agréée de 200.000 euros..., mais dixit la police il n'y avait pas d'assurance !

OK..., pas de « blème », il est responsable civilement de ce qui lui a été confié..., surtout que c'est à SA demande !

Paniqué, deux jours APRES le vol, un NOUVEAU contrat sort de nulle part (daté et signé par personne) son rédacteur, le courtier, prenant soin de produire simultanément un courriel attestant que ce contrat ne vaut strictement rien, histoire de ne pas y engager la compagnie d'assurance et son client...

Et bien sur, l'avocate du Sieur va utiliser ce « contrat » sans son annexe, se rendant coupable d'une escroquerie...

Vous riez ?

Lui dit que c'est normal, une simple continuation...

En tous les cas, c'est une première mondiale, « établir un contrat d'assurance quelques jours APRES un vol »..., contrat que je n'ai pas signé, forcément pas demandé ni n'ai pu en connaître quoique ce soit...

Et sur ce faux, cette escroquerie..., il s'insurge que la voiture qu'il a acceptée à 200.000 Euros AVANT le vol dont il est responsable, ne vaudrait pas tripette APRES le vol..., à peine 20.000..., dès-lors, sans même s'excuser de ses manquements graves, il m'attaque en justice pour avoir magnétisé l'expert de la compagnie d'assurance qui a établi une expertise de 200.000 euros « en son âme et conscience », sans aucune autre référence, alors que cette expertise établie APRES la convention avec valeur en gré-à-gré, n'est qu'une EVALUATION et n'a eu aucune incidence sur celle-ci, qui de plus ne fait aucune référence à cette expertise, ni directement, ni « sous réserve » (voir plus avant)...

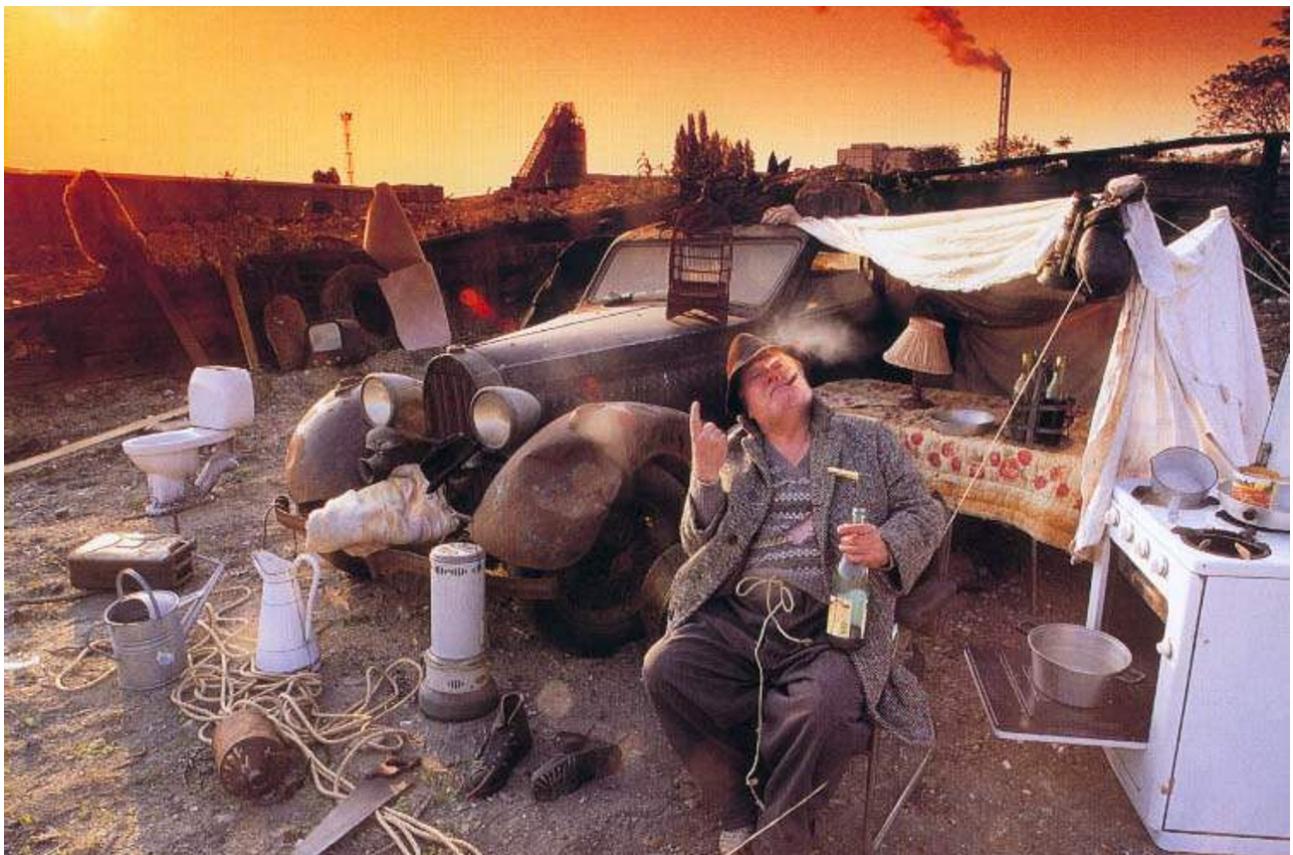
En une seconde chrono, mes illusions sur l'humain s'écroulent..., me voilà qui déchante, j'hyperventile (j'ai divorcé, mon père est décédé, ma mère vient de décéder, mon frère est autiste, je sors d'un troisième début d'AVC, d'une septicémie, d'un choc septique, j'ai envoyé ma maîtresse au diable d'utiliser mes cartes de crédit et que son fiston a laissé crever deux adorables lapinous que j'adorais)... et maintenant j'ai la rage interne suite à l'injustice, ce bougre d'organisateur et son avocate ne me laissent d'ailleurs aucune chance de survie, ils veulent ma mort..., il sape... et elle m'empêche de respirer, alors que son argumentaire est une coquille vide qui n'appelle à aucun dithyrambe, aucune louange trop prononcée : l'effrayante grandeur de l'amertume.

Tourbillons, effets ostensibles, blablas ininterrompus et vacuité en verve... et de ces tourbillons-là, sans cesse, aurait-il pu y avoir une émotion qui submerge au moins, quelqu'un qui puisse réagir intelligemment à un moment ?



Un espoir peut-être ?

Non, non et non... et pas même mon vieil ami Juif qui m'a cédé cette voiture plusieurs années auparavant, rendu jaloux, après le vol (suite à la visite du détective privé suborneur de témoins qui s'avèrera être l'avocat de la compagnie d'assurance)..., jaloux que le prix alors consenti en 2006, n'est qu'une (petite) fraction du montant de l'assurance..., égaré par l'avocate de l'irresponsable du show..., dans la bouillie d'une réalité consumée par la fiction, hanté par son rôle de super-héros de jadis, se transformant en un double maléfique..., il prétend que c'est toujours « son » auto..., ce qui ajoute de la fumée à la fumée... et empêche qu'on poursuive le responsable du vol et le responsable de la fausse assurance postdatée !



Son histoire à lui, on finit par la trouver petite, par la trouver ridicule, banale oui, celle d'un collectionneur sur le retour aux prises avec les affres de la jalousie, poussé par des mabouls revêches et puis une femme aussi...

« Donne-moi quelque chose »... qu'il m'a dit..., avec ce complément il cherche la rédemption via un don..., jusqu'où le réel y a-t-il sa place ?

Tout n'est qu'émois, remous paternalistes, incertitudes sentimentales et tout le bazar... et pour deviser de ce fatras existentiel aussi excitant qu'une merde de pigeon sur un trottoir, il a été poussé à déposer cette merde sous forme d'une plainte, pour que le responsable du vol ne soit pas inquiété.

Pourquoi ?

Parce que...., c'est un concept, esbroufe garantie..., si je lui donne « quelque chose »... il sera content et retirera sa plainte...

On se pâme dans le prétoire..., on jase ici et là, mais sans s'émouvoir de l'arnaque : « Admire mon plan séquence bitch, je te dirai quoi penser »... semble me dire l'avocate ! Le Procureur est sous le charme..., admirer oui, mais ne rien laisser ressentir, ne pas

s'interroger, ne pas vibrer et ne pas remettre en question ce faux fond, truffé de mensonges..., c'est que leurs regards se croisent en clin-d'yeux...

En l'état, ce ne sont que des marionnettes vociférantes et gesticulantes dans un théâtre labyrinthique, qui cherchent à discourir sur le destin et la célébrité, sur l'art et l'amour de l'automobile (sic !), avec la finesse d'un tractopelle et la prétention d'une arracheuse de dents.

L'imbrication des temporalités, des réels et des points de vue, ce cadre qui bouge et qui tournoie, n'amènent rien de substantiel à cette affaire, au contraire, sinon singer ce flux ininterrompu propre à l'exercice théâtral et cette soi-disant proximité avec l'effervescence de la vie, chienne de vie..., en mode hype.

Pour donner de quoi sustenter le Président qui doit décider de la finalité de cette affaire et la renvoyer ou non..., l'avocate doit tenir sa plaidoirie avec une intrigue rudimentaire, du genre : « L'ego de mon client souffre, si ça continue il va devoir continuer à fumer des pétards, le préjudicié du vol me fait la morale, ses avocats me font les gros yeux, venez à mon secours Monsieur le Procureur »..., elle meuble comme elle peut...

Elle charge, elle entasse : ne manque qu'un baiser au Procureur et une sortie en string, un peu d'action délirante, beaucoup d'inconsistance...

Au passage, elle en profite pour gentiment dézinguer toute logique et se lance dans une charge éculée contre le méchant collectionneur (que je suis) !

Avec Flaubert en caution imputrescible, je lui aurait bien rétorqué : « On fait de la critique quand on ne peut pas faire de l'art ».

Vanité sans âme et moutons tolérant la médiocrité sans sourciller.

N'a-t-elle pas substitué un texte par un autre en Cour d'appel alors que je demandais le paiement des affichettes et matériels/presse que j'avais réalisé, pour obtenir ma condamnation pour diffamation ?

Vu la petitesse du montant (5.000 euros quand même) cette supercherie en substitution m'aurait coûté trop cher pour aller en Cassation...

Bien joué ! Du subtil quoi.

De la porte ouverte..., à une autre plainte (ici) pour en revenir à cette saloperie ?



## L'Arlésienne de la plaidoirie !

Pour passer le temps, je rêvais à des mojitos sur un transat... et puis j'ai fini par ne plus trouver ça amusant, mais harassant, surfait et laborieux, l'avocate limitant les enjeux et les réflexions, déjà maigres, à de simples clichés accessoires, à une excuse pour fanfaronner..., préoccupée à réciter son monologue à la seconde et à la marque près pour ne surtout pas gêner ni retarder le timing implacable de l'ordre établi.

Le miracle à la fin, ce n'est pas le Procureur transfiguré et voletant... et son âme qui s'élève sous les yeux de l'avocate en lui disant dans un sourire entendu..., que c'était une plaidoirie remarquable..., grands ouverts (ses yeux), ; le miracle, c'est qu'elle se taise...

C'est qu'il y a aussi, en sous-main, pour eux..., à cacher une histoire de détective privé accroc à la fumette embarqué dans un imbroglio qu'il serait quasi impossible de résumer en détails, sinon dire que c'est l'auteur du contrat d'assurance post-daté qui a engagé cet avocat sous camouflage d'être détective privé ... JC... JC... JC..., pour qu'il aille suborner tous les « témoins » de l'affaire...

Ce génie a même réussi à obtenir alors qu'un avocat ne peut le faire sous peine d'être récusé..., les pré tendus atermoiement du constructeur de la Léa Francis qui, plutôt qu'être fier et heureux qu'une de ses chères créations faites mains en 5 exemplaires, puisse être reconnue comme une auto de valeur (aux 2/3 d'une épave d'Aston Martin)..., s'indigne sous la signature « PP » d'un inconnu qu'elle puisse valoir autant !



Faut savoir qu'il est occupé à réparer une autre et même LéaFrancis accidentée qui a besoin d'une LéaFrancis en parfait état pour changer leurs identités...

Que ce ne soit plus cet inconnu ou le vrai constructeur, qui fixent les valeurs d'un marché en constante transformation pour une auto qui n'est plus la leur depuis 1999 et qui a été restaurée à grands frais et convertie en LHD, ne vient évidemment à l'esprit de quiconque !

Tout cela n'est qu'une farce psychédélique, entre paranoïa galopante et déliquescence des idéaux..., mais, autre hypothèse : c'est sans doute le délire hallucinogène d'un esprit perpétuellement défoncé, encore meurtri par je ne sais quoi d'indéfini...

Là où, peut-être, une heure aurait suffit pour dialoguer sur les préjugices subis (au civil), on en est à passer des années à un défilé d'argumentations loufoques, rarement traitées en profondeur, pas intéressantes et figées dans de simples ébauches à sens unique... ou de fausses intrigues s'empilent et s'imbriquent comme des poupées russes remplies de haschich ou ne manque que le flic teigneux qui vient faire un petit numéro et puis repart.

Ne serait-ce lui qui aurait trahi le secret de l'instruction et œuvré aux directives données au détective privé qui est en réalité l'avocat de l'assureur ?  
Ce serait l'occasion d'investiguer...



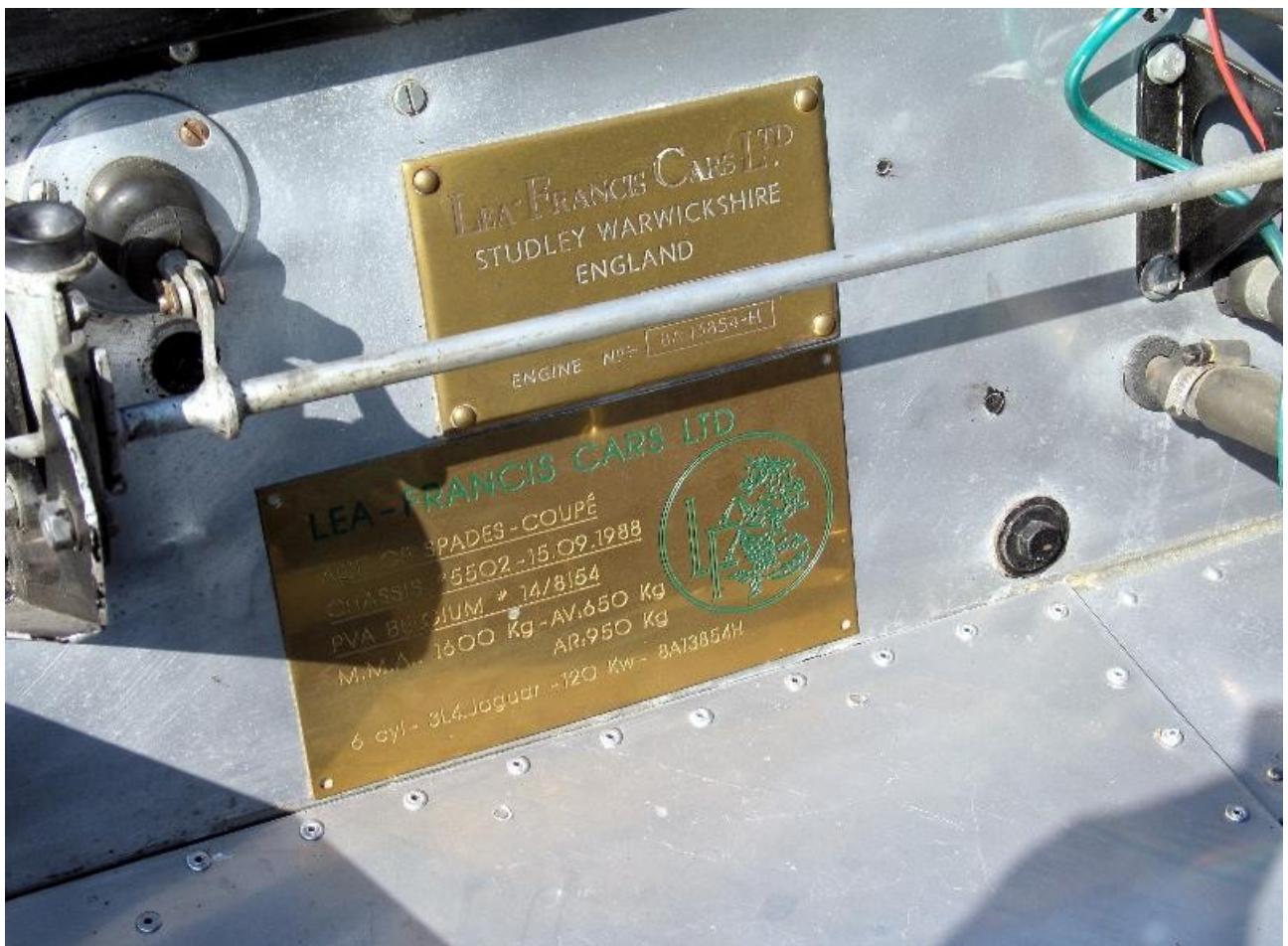
La folie pointe..., on jubile, serait-ce le cuir vintage (et vert) de la Léa Francis que l'on sent soudain..., cachée dans un garage privé de Tel-Aviv, ou d'ailleurs ?

Même en acceptant de ne plus tenter à comprendre, même en acceptant de se laisser porter, même en acceptant de lâcher prise, comme on dit..., ça ne fonctionne pas, parce que l'avocate échoue à donner corps et substance à sa trame à tiroirs tortueuse, trop tarabiscotée !

Plus généralement, ça se résume à un mal de crâne résonnant de dialogues interminables, voire creux, de « trucs » qui finissent par se mélanger et s'interchanger dans les consciences étourdies..., on en viendrait presque à croire qu'il est bien vain de vouloir rétorquer sans forcément aller droit dans le décor.

Tout ça n'aura pas servi à grand-chose d'autre pour le responsable irresponsable du vol..., qu'à enfumer la justice pour gagner du temps, amasser du fric et ensuite faire faillite pour ne rien indemniser..., tandis que mon vieil ami, faux-cul, pas loin de la même mort qui nous attend toutes et tous, s'amuse à épouser sa soif jalouse à remettre en place la politique de la terre brûlée : « Donne-moi quelque chose ou tu n'auras rien de ce que tu devrais avoir »...

Ce qui est pratique, pour peu que l'on soit un connard de journaliste-éditeur comme moi qui vit toute cette saloperie d'affaire, retraité de presque 68 ans, peinard dans son fauteuil, un verre de Paulhiac à la main, du Saint-Florentin plein la bouche... et qui n'a plus à subir les manigances et escroqueries de blaireaux qui se croient partout chez eux et vivent aussi discrètement que des truies refusant d'aller à l'abattoir en éprouvant le besoin d'emmerder tout le monde et qui consultent leurs mails ou leurs SMS ou likent des photos sur Facebook après avoir chié leurs conneries sur Twitter (j'ai vu ça dans le couloir devant la salle du tribunal)...., ce qui est pratique écrivais-je, c'est qu'on peut (encore) écrire ce qu'on pense des abrutis(e)s qui polluent le monde, tant ce machin se pare d'une indigence suprême (un délit de presse, rédigé par un journaliste, ce sont les assises, waouwww !)



D'ailleurs je serais cette avocate, je porterai plainte contre « Dieu » (comme elle a porté plainte contre moi), pour avoir fait de sa vie un truc aussi insignifiant et aussi laid. L'histoire avait de quoi susciter envies et émotions, mais elle me les brise, comme on brise des rêves..., enfermée dans un mensonge imposé par l'attitude de son client, profiteur et bonimenteur, simple vendeur d'emplacement d'autos dans ses shows dont elle dira sans doute qu'il est « un génie des ventes et des promotions »..., il se verra peu à peu dépossédé jusqu'à ce que la vérité éclate et qu'il finit de se ratatiner dans la médiocrité, là-bas dans le noir, tout au fond (du gouffre).

En résumé, c'est l'organisateur du show qui a demandé que j'y expose la LéaFrancis, qui en a donc la responsabilité et qui s'est engagé à la gardiennner lors de son exposition pour un montant de 200.000 euros en gré-à-gré, qui... alors qu'il est responsable du vol et peut-être coauteur, demande réparation d'un préjudice non-effectif qu'il prétend subir en déposant une plainte envers celui (moi) qui a subit le vol...

C'est un peu comme si le voleur ou le co-auteur d'un vol, quel qu'il soit (bijouterie, banque), déposerait plainte envers celui qu'il a volé parce que ce qu'il a volé ou ce qu'il a contribué à voler, vaudrait moins que ce qui était indiqué...

Allez savoir !

Voilà..., c'est un rêve en miettes, désossé, assujetti à la barbarie du monde, à l'argent, au sexe (si, si !), aux désirs bruts, aux passions violentes, un rêve ondulant, chavirant au bad trip !

Ma narration de cette affaire fantasque et noire exprime d'abord la sensation pure, l'onirisme immédiat que je vis d'elle (de l'histoire, pas de l'avocate), j'ai eu du mal à enclencher..., à organiser au mieux cette narration..., j'espère que, vous faire basculer dans ce gouffre, vous en a révélé l'atmosphère irréelle et psychotique... ce qui vous fera réfléchir par deux fois avant d'accepter d'exposer votre voiture dans ce genre de show où les personnages luttent chacun, à leur façon, contre le néant qui les guette...

Le but de cet article est de lancer un vibrant appel :



SI VOUS AVEZ VU CETTE AUTO, SIGNALEZ VOTRE VISION...

ELLE A ETE VOLEE EN 2009 EN BELGIQUE...

FORTE RECOMPENSE ! Ecrivez-moi : [de\\_bruyne\\_patrice@hotmail.com](mailto:de_bruyne_patrice@hotmail.com)

12 janvier 2017

<http://www.gatsbyonline.com/automobile/panier-de-crabes-l-affaire-du-vol-de-la-lea-francis-ace-of-spades-5502-365776/>